

Relevé de décisions du Conseil d'administration Réuni en formation plénière le 9 mars 2018

1 Vie de l'établissement

1.1 Point d'information de l'Administratrice provisoire

1.2 Approbation de délégations d'attribution du Conseil d'administration à l'Administratrice provisoire de l'Université

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 28 membres présents ou représentés, a délégué à l'administratrice provisoire les attributions suivantes :

- l'approbation des accords et conventions signés par le président de l'établissement ;
- l'approbation des acceptations de dons et legs ;
- la possibilité d'engager des actions en justice ;
- l'adoption des décisions modificatives du budget permettant la clôture de l'exercice et hors budget propre intégré.

2 Vie institutionnelle

2.1 Approbation de la donation par la Chancellerie des universités de Paris de la Maison de la Corée à la Cité universitaire

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 28 membres présents **ou** représentés :

- A approuvé la donation par la Chancellerie des universités de Paris du bâtiment « La Maison de la Corée » à la Cité internationale universitaire de Paris et a donné mandat au Recteur, Chancelier des universités de Paris, pour accomplir les formalités et signer les actes correspondants ;
- A accepté le principe de la signature d'une convention tripartite entre la Chancellerie des universités de Paris, la Fondation « Maison de la Corée », et la Cité internationale universitaire de Paris.

3 Formation et recherche

3.1 Approbation des capacités d'accueil, attendus spécifiques et éléments pris en compte pour l'examen des vœux en première année de licence pour l'année 2018-2019

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à 29 membres présents ou représentés :

- Par trois abstentions, 8 votes « contre » et 17 votes « pour », a approuvé les capacités d'accueil en première année de licence pour l'année 2018-2019 ;
- Par une abstention, 9 votes « contre » et 17 votes « pour », a approuvé les attendus spécifiques en première année de licence pour l'année 2018-2019 ;
- Par une abstention, 9 votes « contre » et 18 votes « pour », a approuvé les éléments pris en compte pour l'examen des vœux en première année de licence pour l'année 2018-2019.

3.2 Approbation des capacités d'accueil et modalités d'examen des candidatures en première année de master pour l'année 2018-2019

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à 29 membres présents ou représentés :

- Par cinq abstentions et 24 votes « pour », a approuvé les capacités d'accueil et les modalités d'admission en première année de master pour l'année 2018-2019 telles que définies dans le tableau annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration réuni à 23 membres présents ou représentés, par 5 abstentions, trois votes « contre » et 15 votes « pour » a adopté une motion relative aux conditions de mise en place de la loi Orientation et réussite des étudiants.

4 Questions financières et comptables

4.1 Approbation de l'exécution budgétaire et du compte financier pour l'année 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés :

- A approuvé l'exécution budgétaire et le compte financier pour l'année 2017.

4.2 Information sur le rapport annuel de performance de l'établissement pour l'année 2017

Le Conseil d'administration, réuni à 29 membres présents ou représentés a été informé du Rapport annuel de performance d'établissement.

4.3 Approbation d'une remise gracieuse

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés, a proposé à l'Administratrice provisoire d'approuver une remise gracieuse.

4.4 Approbation de sorties d'inventaire

Le Conseil d'administration réuni à 29 membres présents ou représentés a été informé de l'approbation par l'Administratrice provisoire de l'Université des sorties d'inventaire réalisées le 6 décembre 2017.

4.5 Approbation de la politique de l'UPEC en matière de frais de déplacement pour l'année 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 29 membres présents ou représentés, a approuvé la politique de l'UPEC en matière de frais de déplacement pour l'année 2018.

5 Patrimoine

5.1 Information sur le projet de rénovation de la dalle

6 Contrats et conventions

6.1 Approbation des contrats et conventions signés par l'Administratrice provisoire depuis le 15 février 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des 23 membres présents ou représentés, a approuvé les contrats et conventions signés par l'Administratrice provisoire au nom de l'Université.

6.2 Information sur les contrats et conventions approuvés par le Président par intérim jusqu'au 14 février 2018

Le Conseil d'administration réuni à 23 membres présents ou représentés a été informé des contrats et conventions approuvés par le Président par intérim au nom de l'Université.

L'Administratrice provisoire

Françoise MOULIN CIVIL